

POSTE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AFFECTATION DES POINTS		
		Affectation manuelle des points	Valeur en € / logement si financement 100%	max points poste
TRAVAUX DE BASE				
Isolation toiture maison individuelle	Pas de traitement de la toiture	0	0 €	120
	Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants	30	1 000 €	
	Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants (biosourcé)	60	2 000 €	
	Isolation toiture R ≥ 7 m².K/W en combles perdus	15	500 €	
	Isolation toiture R ≥ 7 m².K/W en combles perdus (biosourcé)	30	1 000 €	
	Isolation toiture R ≥ 5 m².K/W toiture terrasse	30	1 000 €	
	Isolation toiture R ≥ 5 m².K/W toiture terrasse - (biosourcé)	60	2 000 €	
	Isolation toiture par sarking R ≥ 6 m².K/W (isolant épais non biosourcé ou isolants minces avec un complexe isolant biosourcé)	45	1 500 €	
	Isolation toiture par sarking R ≥ 6 m².K/W (biosourcé)	100	3 333 €	
	Isolation toiture R ≥ 10 m².K/W en combles perdus	30	1 000 €	
	Isolation toiture R ≥ 10 m².K/W en combles perdus (biosourcé)	60	2 000 €	
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0	0 €	
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu en toiture	20	667 €	
Isolation toiture logement(s) collectif(s)	Pas de traitement de la toiture	0	0 €	55
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 5 m².K/W toiture terrasse	30	1 000 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 5 m².K/W toiture terrasse - (biosourcé)	35	1 167 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants	25	833 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants (biosourcé)	30	1 000 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 7 m².K/W en combles perdus	10	333 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 7 m².K/W en combles perdus (biosourcé)	20	667 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture par sarking R ≥ 6 m².K/W (isolant épais non biosourcé ou isolants minces avec un complexe isolant biosourcé)	10	333 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture par sarking R ≥ 6 m².K/W (biosourcé)	45	1 500 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 10 m².K/W	30	1 000 €	
	(démarche collective) - Isolation toiture R ≥ 10 m².K/W (biosourcé)	35	1 167 €	
	(appartement individuel) - Isolation toiture R ≥ 3 m².K/W plancher haut	25	833 €	
	(appartement individuel) - Isolation toiture R ≥ 3 m².K/W plancher haut - (biosourcé)	30	1 000 €	
	(appartement individuel) - Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants	25	833 €	
	(appartement individuel) - Isolation toiture R ≥ 6 m².K/W en rampants (biosourcé)	30	1 000 €	
	(appartement individuel) - Isolation toiture R ≥ 7 m².K/W en combles perdus	10	333 €	
	(appartement individuel) - Isolation toiture R ≥ 7 m².K/W en combles perdus (biosourcé)	20	667 €	
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0	0 €	
	(appartement individuel) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en toiture	10	333 €	
(démarche collective) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en toiture	10	333 €		
Isolation ou traitement des parois opaques verticale Maison individuelle	Pas de traitement des murs	0	0 €	140
	Enduit biosourcé de correction thermique (sur pierre ou pisé)	20	667 €	
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 2,8 m².K/W (biosourcé)	20	667 €	
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W	30	1 000 €	
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	50	1 667 €	
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 5 m².K/W	50	1 667 €	
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 5 m².K/W (biosourcé)	60	2 000 €	
	ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 3,7 m².K/W	70	2 333 €	
	ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	100	3 333 €	
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0	0 €	
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	20	667 €	
	Pas de prolongement d'isolation sur les tableaux de menuiseries	0	0 €	
	Prolongement d'isolation sur tableaux de menuiseries	10	333 €	
	Pas de prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	0	0 €	
	Prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	10	333 €	
Isolation ou traitement des parois opaques verticale logement(s) collectif(s)	Pas de traitement des murs	0	0 €	80
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 2,8 m².K/W (biosourcé)	15	500 €	
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W	20	667 €	
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	25	833 €	
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 5 m².K/W	25	833 €	
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 5 m².K/W (biosourcé)	30	1 000 €	
	(démarche collective) ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 2,5 m².K/W (biosourcé)	20	667 €	
	(démarche collective) ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 3,7 m².K/W	35	1 167 €	
	(démarche collective) ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	50	1 667 €	
	(appartement individuel) - Enduit biosourcé de correction thermique (sur pierre ou pisé)	10	333 €	
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 2,8 m².K/W (biosourcé)	15	500 €	
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W	20	667 €	
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 3,7 m².K/W (biosourcé)	25	833 €	
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 5 m².K/W	25	833 €	
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) R ≥ 5 m².K/W (biosourcé)	30	1 000 €	
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0	0 €	
	(démarche collective) Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	10	333 €	
	(appartement individuel) Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	10	333 €	
	(Modestes et très modestes) Pas de prolongement d'isolation sur les tableaux de menuiseries	0	0 €	
	(Modestes et très modestes) (démarche collective) Prolongement d'isolation sur tableaux de menuiseries	10	333 €	
	(Modestes et très modestes) (appartement individuel) Prolongement d'isolation sur tableaux de menuiseries	10	333 €	
	(Modestes et très modestes) Pas de prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	0	0 €	
(Modestes et très modestes) (démarche collective) Prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	10	333 €		
(Modestes et très modestes) (appartement individuel) Prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	10	333 €		
Isolation du plancher Bas maison individuelle	Pas de traitement du plancher bas	0	0 €	85
	Isolation du plancher bas R ≥ 2,5 m².K/W (biosourcé)	15	500 €	
	Isolation du plancher bas R ≥ 3 m².K/W	20	667 €	
	Isolation du plancher bas R ≥ 3 m².K/W (biosourcé)	40	1 333 €	
	Isolation du plancher bas R ≥ 5 m².K/W	30	1 000 €	
	Isolation du plancher bas R ≥ 5 m².K/W (biosourcé)	45	1 500 €	
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0	0 €	
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu en plancher	20	667 €	
	(Modestes et très modestes) Pas de déplacement réseaux pour isolation plancher bas	0	0 €	
(Modestes et très modestes) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	20	667 €		

POSTE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AFFECTATION DES POINTS		
		Affectation manuelle des points	Valeur en € / logement si financement 100%	max points poste
TRAVAUX DE BASE				
Isolation du plancher Bas logement(s) collectif(s)	Pas de traitement du plancher bas	0	0 €	30
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	5	167 €	
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	8	267 €	
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	8	267 €	
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	10	333 €	
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	10	333 €	
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15	500 €	
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	5	167 €	
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	8	267 €	
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	8	267 €	
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	10	333 €	
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	10	333 €	
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15	500 €	
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0	0 €	
	(démarche collective) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en plancher	5	167 €	
	(appartement individuel) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en plancher	5	167 €	
(Modestes et très modestes) Pas de déplacement réseaux pour isolation plancher bas	0	0 €		
(Modestes et très modestes) (démarche collective) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	10	333 €		
(Modestes et très modestes) (appartement individuel) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	10	333 €		
Remplacement des menuiseries	Pas de menuiserie éligible	0	0 €	50
	Menuiseries PVC et/ou Alu (Critères Crédit d'impôt)	10	333 €	
	Menuiseries Bois ou Bois - Alu (Critères Crédit d'impôt)	40	1 333 €	
	Menuiseries PVC et/ou Alu $U_w \leq 1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ (Triple Vitrage)	45	1 500 €	
	Menuiseries Bois ou Bois - Alu $U_w \leq 1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ bois-alu (Triple Vitrage)	50	1 667 €	
Amélioration de l'étanchéité et test final	Pas de test de l'étanchéité à l'air	0	0 €	15
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif $Q_4 \leq 1,2 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$	5	167 €	
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air $Q_4 \leq 0,8 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$	10	333 €	
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air $Q_4 \leq 0,6 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$	12	400 €	
Ventilation maison individuelle	Pas de VMC	0	0 €	45
	Ventilation Mécanique simple flux autoréglable (obligatoire) ou hygroréglable	0	0 €	
	Ventilation double flux répartie	20	667 €	
	Ventilation double flux centralisée	45	1 500 €	
Ventilation logement(s) collectif(s)	Pas de VMC	0	0 €	10
	(appartement individuel) - Ventilation Mécanique simple flux autoréglable (obligatoire) ou hygroréglable	0	0 €	
	(appartement individuel) - Ventilation double flux répartie	10	333 €	
	(appartement individuel) - Ventilation double flux centralisée	10	333 €	
Système(s) de chauffage maison individuelle	Système non éligible	0	0 €	120
	(très modestes en urgence) chaudière condensation gaz	0	0 €	
	PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	30	1 000 €	
	PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire et remplacement chaudière bois ancienne avant 2002, fioul ou gaz)	45	1 500 €	
	PAC géothermale	80	2 667 €	
	Appareil indépendant au bois	10	333 €	
	Appareil indépendant au bois (remplacement foyer bois antérieur à 2002)	20	667 €	
	Appareil indépendant au bois (remplacement foyer bois antérieur à 2002) - unique système chauffage hors chambre	45	1 500 €	
	Chaudière au bois alimentation manuelle	30	1 000 €	
	Chaudière au bois alimentation manuelle (remplacement chaudière bois antérieure à 2002 ou fioul ou gaz)	45	1 500 €	
	SSCI (Système solaire combiné) - partie chauffage	40	1 333 €	
	Chaudière au bois alimentation automatique ou semi-automatique	60	2 000 €	
	Chaudière au bois alimentation automatique ou semi-automatique (remplacement chaudière bois antérieure à 2002 ou fioul ou gaz)	70	2 333 €	
	Chaudière au bois alimentation automatique + SSCI (Système solaire combiné)	100	3 333 €	
VMC Thermodynamique	40	1 333 €		
(Modestes et très modestes) - Pas de mise en place d'un chauffage central	0	0 €		
(Modestes et très modestes) - Mise en place d'un chauffage central	50	1 667 €		
Système(s) de chauffage logement(s) collectif(s)	Système non éligible	0	0 €	20
	(appartement individuel) - Chaudière condensation gaz	6	200 €	
	(appartement individuel) - Appareil indépendant au bois	8	267 €	
	(appartement individuel) - PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	10	333 €	
	(démarche collective) - Passage en chauffage collectif - quelle que soit l'énergie	5	167 €	
	(démarche collective) - Raccordement à un réseau de chaleur	5	167 €	
	(démarche collective) - chaudière condensation gaz	5	167 €	
	(démarche collective) - PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	10	333 €	
	(démarche collective) - PAC géothermale	20	667 €	
	(démarche collective) - Chaudière au bois alimentation automatique	20	667 €	
Système de production d'ECS maison individuelle	Système non éligible	0	0 €	20
	PAC mixte	5	167 €	
	Chaudière mixte bois	5	167 €	
	VMC Thermodynamique - partie ECS	20	667 €	
	CESI (Chauffe-eau solaire individuel)	20	667 €	
	SSCI (Système solaire combiné) - partie ECS	20	667 €	
Système de production d'ECS logement(s) collectif(s)	Système non éligible	0	0 €	25
	(appartement individuel) - Chaudière condensation gaz mixte	3	100 €	
	(appartement individuel) - Appareil indépendant au bois mixte	5	167 €	
	(appartement individuel) - CETI (Chauffe-eau Thermodynamique individuel) sur air extrait	5	167 €	
	(démarche collective) - chaudière condensation gaz mixte	5	167 €	
	(démarche collective) - Chaudière au bois alimentation automatique mixte	5	167 €	
Rénovation globale - maison individuelle	Pas de preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante	0	0 €	80
	Preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante : calcul thermique ou STR, + test d'étanchéité à l'air	80	2 667 €	
Rénovation globale - logement(s) collectif(s)	Pas de preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante	0	0 €	30
	(appartement individuel) Preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante : calcul thermique ou STR, + test d'étanchéité à l'air	30	1 000 €	
	(démarche collective) Preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante : calcul thermique ou STR, + test d'étanchéité à l'air	30	1 000 €	
TOTAL MAX POSSIBLE À OBTENIR				925

POSTE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AFFECTATION DES POINTS		
		Affectation manuelle des points	Valeur en € / logement si financement 100%	max points poste
TRAVAUX OU ACTIONS COMPTABILISÉS EN PRIMES				
Production photovoltaïque	Pas de production PV	0	0 €	60
	Installation photovoltaïque raccordée au réseau	60	2 000 €	
	Puissance maximale Pmax subventionnée en KWc	9 kW	-	
Régulation / pose calorifuge / Maîtrise de la Demande en Electricité	Pas de réalisation supplémentaire concernant l'efficacité énergétique	0	0 €	19
	Sur-isolation du ballon de stockage d'eau chaude sanitaire	4	133 €	
	Optimisation et calorifugeage de la distribution de chauffage et ECS	4	133 €	
	En cas de chauffage électrique : Soit mise en place d'une régulation avec programmation horaire par émetteur et d'un délesteur soit seulement délesteur si système de régulation déjà existant	5	167 €	
	Appareil de régulation du chauffage (sur système existant) : robinet thermo + sonde extérieure + thermostat d'ambiance programmable	4	133 €	
	(démarche collective) - Mise en place d'un système d'éclairage performant dans les parties communes	1	33 €	
(démarche collective) - Desembouage et équilibrage des réseaux de chauffage	1	33 €		
Sobriété énergétique et approvisionnement	Pas d'action supplémentaire concernant la sobriété énergétique	0	0 €	8
	Contrat d'approvisionnement de 2 ans avec un fournisseur CBQ+, Rhône-Alpes bois bûches, granulé certifié (DIN+ ou équivalent) etc.	8	267 €	
	(démarche collective) - Mise en place d'un suivi des consommations énergétiques avec information des usagers	0	0 €	
Maîtrise d'oeuvre	Pas d'accompagnement par un Maître d'oeuvre	0	0 €	40
	Travail en collaboration avec un groupe d'entreprises proposant une offre globale et coordonnée	20	667 €	
	Mission de prescription par un Maître d'oeuvre	15	500 €	
	Mission complète de Maîtrise d'oeuvre	40	1 333 €	
TOTAL possible à obtenir pour les postes primes				127

L'aide financière est octroyée à partir de l'obtention de 50 points minimum et plafonnée à 300 points.

Les bonus sont attribués à partir de 50 points et ne permettent pas d'aller au-delà des 300 points.